

# Module n°1 : La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

## Contexte

---

DISPOSITIF EN 4 MODULES INDÉPENDANTS Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs. Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l'entretien et à la fixation d'objectifs.

## Objectifs

---

- Consolider ses savoirs.
- Acquérir des techniques pour identifier, négocier et formaliser des objectifs avec méthode.
- Définir des indicateurs pertinents de mesure de l'atteinte des objectifs."
- Analyser et s'approprier les critères d'évaluation de la valeur professionnelle.

## Renseignements complémentaires

---

Prise en charge sur fonds mutualisés ANFH pour les établissements sociaux et médico-sociaux (AFR) Prise en charge sur les plans pour les établissements sanitaires (AFC) Formation en présentiel ou distanciel.

## Programme

---

La fixation d'objectifs individuels et collectifs : ■ Sur quoi les fixer ? ■ Nature possible des objectifs.

La mise en oeuvre des techniques de fixation et de négociation. ■ Repérage de ce qu'est un objectif ? ■ Formulation d'un objectif. ■ Caractéristiques SMART. ■ Comment négocier sur un objectif ? ■ Donner du sens à l'objectif.

La définition et formulation d'indicateurs associés.

Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

**Public**

**Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**PRISMA**

**Durée**

**4 heures**